acte de civilisation. Nous sommes ici pour faire l'affirmation du progrès, pour donner réception aux philosophes des bienfaits de la philosophie, pour apporter au dix-huitième siècle le témoignage du dix-neuvième, pour honorer les magnanimes combattants et les bons serviteurs, pour féliciter le noble effort des peuples, l'industrie, la science, la vaillante marche en avant, le travail, pour cimenter la concorde humaine, en un mot pour glorifier la paix, cette sublime volonté universelle. La paix est la vertu de la civilisation, la guerre en est le crime. (*Applaudissements.*) Nous sommes ici, dans ce grand moment, dans cette heure solennelle, pour nous incliner religieusement devant la loi morale, et pour dire au monde qui écoute la France, ceci: Il n'y a qu'une puissance, la conscience au service de la justice; et il n'y a qu'une gloire, le génie au service de la vérité. (*Mouvement.*)

Cela dit, je continue.

Avant la Révolution, messieurs, la construction sociale était ceci:

En bas le peuple;

Au-dessus du peuple, la religion représentée par le clergé;

À côté de la religion, la justice, représentée par la magistrature.

Et, à ce moment de la société humaine, qu'était-ce que le peuple? C'était l'ignorance. Qu'était-ce que la religion? C'était l'intolérance. Et qu'était-ce que la justice? C'était l'injustice.

Vais-je trop loin dans mes paroles? Jugez-en.

Je me bornerai à citer deux faits, mais décisifs.

À Toulouse, le 13 octobre 1761, on trouve dans la salle basse d'une maison un jeune homme pendu. La foule s'ameute, le clergé fulmine, la magistrature informe. C'est un suicide, on en fait un assassinat. Dans quel intérêt? Dans

l'intérêt de la religion. Et qui accuse-t-on? Le père. C'est un huguenot, et il a voulu empêcher son fils de se faire catholique. Il y a monstruosité morale et impossibilité matérielle; n'importe! ce père a tué son fils! ce vieillard a pendu ce jeune homme. La justice travaille, et voici le dénouement. Le 9 mars 1762, un homme en cheveux blancs, Jean Calas, est amené sur une place publique, on le met nu, on l'étend sur une roue, les membres liés en porte-à-faux, la tête pendante. Trois hommes sont là, sur l'échafaud, un capitoul, nommé David, chargé de soigner le supplicié, un prêtre, qui tient un crucifix, et le bourreau, une barre de fer à la main. Le patient, stupéfait et terrible, ne regarde pas le prêtre et regarde le bourreau. Le bourreau lève la barre de fer et lui brise un bras. Le patient hurle et s'évanouit. Le capitoul s'empresse, on fait respirer des sels au condamné, il revient à la vie; alors nouveau coup de barre, nouveau hurlement; Calas perd connaissance; on le ranime, et le bourreau recommence; et comme chaque membre, devant être rompu en deux endroits, reçoit deux coups, cela fait huit supplices. Après le huitième évanouissement, le prêtre lui offre le crucifix à baiser. Calas détourne la tête, et le bourreau lui donne le coup de grâce, c'est-à-dire lui écrase la poitrine avec le gros bout de la barre de fer. Ainsi expira Jean Calas. Cela dura deux heures. Après sa mort, l'évidence du suicide apparut. Mais un assassinat avait été commis. Par qui? Par les juges. (*Vive sensation. Applaudissements.*)

Autre fait. Après le vieillard, le jeune homme. Trois ans plus tard, en 1765, à Abbeville, le lendemain d'une nuit d'orage et de grand vent, on ramasse à terre, sur le pavé d'un pont, un vieux crucifix de bois vermoulu qui depuis trois siècles était scellé au parapet. Qui a jeté bas ce crucifix? Qui a commis ce sacrilège? On ne sait. Peut-être un passant.